No 50. — 24me ANNÉE — Le numéro : 10 centimes — MARDI 29 Avril 1924

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION
ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

On demande pour de suite un bon

vacher

sérieux et sédentaire, pour une dizaine de vaches, ainsi qu'un **second domestique.**
S'adres. à **Jules Jacquier,** Démoret s/ Yvonand (Vaud).

On cherche pour de suite, une

Bonne à tout faire

achant cuire et aimant les enfants.
S'adresser sous P. 1880 S. Publicitas, Sion.

Accordages de pianos

Charles Broye, accordeur de pianos (aveugle), ancien élève de la maison Guignard, de Genève, sera de passage à Sion et dans le Valais.
Prix de l'accordage: 8 frs.
S'inscrire au bureau du journal.

A louer à Sion

Grange Ecurie pour 10 pièces bétail environ, grande remise, fumassière et fosse d'environ 7 seiteurs et verger de 1500 toises.
A la même adresse, à vendre 2 bonnes vaches à lait et trois porcs pour garder, quelques toises de bon foin et regain ainsi que foin artificiel pour chevaux
S'adresser au bureau du journal.

A vendre

une charette en bon état.
S'ad. à Mme Girardet, avenue du Nord.

A LOUER

pour la saison d'été, petit appartement de 2 chambres et cuisine meublés, situé à Turin-Salins, près de Sion.
Pour renseignements, s'adres. ser à Mme veuve Pierre Pitteloud, à Turin-Salins.

A LOUER aux Mayens de Sion:

2 chalets

un de 2 grandes chambres meublées, cuisine, cave, grande galerie; l'autre, de 1 chambre, cuisine et cave. Proximité de la forêt. S'adresser sous P. 1852 S. Publicitas, Sion.

AVIS

On prendrait en estivage pr. les montagnes d'Ayent, vaches, génisses et veaux, au prix de: vaches, 15 frs., génisses au-dessous de 2 ans, 12 frs.; veaux, 10 frs.. On prendrait éventuellement tout de suite ou pour les mayens.
S'adresser au bureau du journal.

Peaux de taupes

sont toujours achetées par **Paul Heymann,** Türkheimestr. 7 **Bâle**

Moto à vendre

bas prix.
S'adresser au bureau du journal.

On n'empèse pas le
beau linge
on l'apprête seulement avec
« **IMAGO** »
Jmago lui donne un beau brillant soyeux et un joli apprêt semblable à celui du linge neuf. Cuisson pas nécessaire. Jmago est prêt pour l'emploi.
En vente chez:
de Quay, pharmacien, Sion.
G. Rion, droguerie, Sion
Dr. E. Strickler, chem. Laboratorium, Kreuzlingen.

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles
Demandez prospectus
François TAUXE, Lausanne.

Les foires de Sion

n'auront pas lieu comme l'indique le « **Messager Boîteux de Berne et Vevey** », les 17 et 31, **mais bien les 3, 10 et 24 mai,** en **1924.**

Bons ouvriers

pour construction trouveraient travail de longue durée chez Schaffir et Mügglin, Ingénieurs, Bureau de construction, Tourtemagne.

Pour la Confirmation

Robes de fillettes

Lainage, tussor, mousseline, frotté, etc. etc.
Toutes les grandeurs **Prix avantageux**
Mousseline impératrice pour voiles de communiantes
E. GEROUDET & FILS - SION

Charpentiers

L'Entreprise des travaux du Barrage de Barberine cherche pour de suite 3 à 4 bons charpentiers pour la saison.
S'adresser au **bureau de l'Entreprise MARTIN, BARATELLI & Cie., à Emosson sur le Châtelard.**

Oranges

Sanguines le kg. **1.20**
figues en couronnes le kg. **1.10**
Asperges fraîches tous les jours
Ernest PFEFFERLÉ, Primeurs
Avenue du Midi **SION** téléphone 70

FAMILLES

ayant garçons depuis 14 à 18 ans, jeunes filles depuis 14 ans et au-dessus, demandées de suite pour travailler sur parties lucratives des échappements pour montres, réveils, pendulettes. Travail garanti par contrat, logements bon marché, déménagements payés; écrire de suite: Société d'Horlogerie de MAICHE (Doubs).

Références Alphonse Borloz, de Monthey, qui habite Maîche avec toute sa famille.

Maison d'expédition :- de Chaussures -:
Dossenbach
— FRIBOURG —
Demandez-nous, s. v. pl. notre nouveau catalogue illustré qui vous sera envoyé gratuitement (une carte suffit).

BANDAGES HERNIAIRES

ne peut produire l'effet voulu que s'il est adapté pour chaque cas par une main experte
La Maison M. SCHAERER S. A.
s'est fait depuis de nombreuses années une spécialité dans ce domaine, tient continuellement un grand choix en ces articles et exécute sur mesure n'importe quel modèle spécial, sous garantie absolue pour une qualité irréprochable et une adaptation parfaite.
LAUSANNE — Rue Haldimand 9 — LAUSANNE
Téléphone 86,72

LAUSANNE *1924* — *SEPTEMBRE* *13—28*

CINQUIEME
COMPTOIR SUISSE
ALIMENTATION — AGRICULTURE
DELAI D'INSCRIPTION: 31 MAI — *CHANCELLERIE: RUE PICHARD 2*

Nouveautés **Nouveautés**
VOILES BRODÉS et COURONNES DE MARIÉES
LAYETTES D'ENFANTS —:— BONNETERIE
Foulards et Tabliers de soie assortis
Tous articles pour 1re Communion
Grand choix de fleurs artificielles
Sœurs CRESCENTINO, Sion
ANCIEN MAGASIN Mlle PIGNAT

Os, Chiffons
vieux papier et vieux métaux
sont achetés aux plus hauts prix du jour par la MAISON KUCHLER-PELLET, à Sion.

Punaises
cafards, rats, souris, gerces,
sont détruits
radicalement par les gaz toxiques —:— —:— —:—
Travaux garantis
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal.

Coffrets
pr. particuliers, toutes grandeurs. Sécurité complète.
FICHET S. A.
1, rue du Grutli, 1
Genève
Catalogue franco

Bouilli, avec os, le kg. fr.		**1.80**
Rôti, sans os		**2,80**
Viande fumée		**2,60**
Saucisses et saucissons		**3,20**
Salamis		**4.20**
Viande désossée pour charcuterie de particuliers		**2,40**

Demi-port payé.
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne
H. Verrey-Weichsler

VIANDE DE CHEVAL

Bouill avec os	1.80
Bouilli, sans os	2.60
Rôti sans os	2.80
Saucisses et saucissons	3.—
Viande fumée	2.60
Salami	4.—
Viande désossée	2,20

BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE
Tél. 35,05
Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne**

BoucherieRouph
rue de Carouge 36 bis GENEVE
expédie contre remboursement viande de choix du pays, depuis 2 kg. 500 et plus.

Bouilli	le kg.	2,30 à 2.40
Rôti		2,70 à 2.80
Graisse de rognon	»	**1,50**

Rien d'autre n'est nécessaire et rien d'autre n'est meilleur que l'emploi régulier et bon marché du café de malt Kathreiner-Kneipp pour éviter les suites néfastes de l'absorption du café et du thé.

Bandagiste-Orthopédiste
M. Schaerer S. A.
Rue Haldimand, 9 — LAUSANNE
Téléphone 86,72

Irrigateurs — Ceintures — Bas à varices — Bandages herniaires — Toiles imperméables — Gaze et Coton hydrophiles — Scarificateurs, ventouses — Thermomètres — Coussins à air et à eau — Articles de pansements — Tire-lait et Téterelles.
LOCATION: Voitures de malade, Chaises percées, Bains de lumière, Pèse-bébé, etc.

Grande vente de voitures
à tout prix, faute de place
2 chars de chasse, neufs
2 chars d'occasion avec ou sans capote
Plusieurs chars à bancs
2 chars à pont légers pour la montagne
2 vis-à-vis, 1 landeau-breack tilbury
E. WUTHRICH-MATHIEU, Sellier-Carrossier
— SION —
Peinture de voitures et automobiles
Garnitures en tous genres. Montage de capotes d'automobiles et camions, neuves sur commande. Réparations de n'importe quelles voitures. Toujours en magasin. cerceaux et fermentes de capotes d'autos et camions et toutes fournitures.
Harnachement et colliers en tous genres au prix du jour

Charcuterie fine :- Comestibles -:
Avenue de la Gare (Maison M. Jos. Mutti)
Grand assortiment en marchandise
—:—:— **crue ou cuite** —:—:—
Poisson — Volaille — Beurre — Fromage, etc
Crescentino Frères, Sion

TSF TSF TSF TSF TSF TSF TSF
C. MUSSLER Ing. SION —— Renseigne, Conseille, vend —— —— Installe, Répare, Dépanne ——

Chambre meublée à louer
S'adresser au bureau du journal.

Le 3e tirage
de la **loterie de l'Hôpital** d'Aarberg a dû être renvoyé. Il aura lieu **irrévocablement** le
31 mai
sans renvoi possible. Les **gros lots de frs. 50,000, 20,000, 5000** etc., ne sont pas encore tirés et **peuvent être gagnés** par les **derniers billets** à fr. 1.—. Hâtez-vous et faites vos commandes avant qu'ils sont tous vendus. Envoi contre remboursement par l'**Agence Centrale à Berne,** Passage de Werdt, 154.

Boucherie Albert Gaudet
Plainpalais-Genève
On expédie franco contre remboursement:

Bouilli, 1re qualité, le kg.		2,50
Rôti bœuf, Ire. qual.	»	3,50
Graisse bœuf, Ire qual.	»	1,80

Boucherie Neuenschwander
Avenue du Mail 17, **Genève**

Bœuf à rôtir	**le kg.**	**2,80**
Bœuf à bouillir,		**2,60**
Graisse de rognon		**1,50**

Téléphone 19,94 Stand

Pour les rhumatismes la goutte, l'albuminurie, le diabète et tous les vices du sang

Adressez-vous à M. BRIOL, herboriste à NYON qui vous donnera des renseignements gratuits et fournira sur demande les TISANES nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade le matin au saut du lit). Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.
Prix des paquets: Fr. **5,50** Port en plus).
Téléphone 300.

Maladies urinaires
VESSIE **REINS**
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres.

Dames
Retards, Conseils discrets par **Case Dara, Rive 430, Genève**

Les réponses des Alliés à la C. d. R.

Les gouvernements britannique, belge, italien et français acceptent les conclusions des experts comme base de discussion

La Commission des réparations avait, le 17 avril, communiqué les conclusions des experts aux gouvernements alliés. Les réponses de quatre de ces gouvernements ont été publiées. Tous adhèrent aux conclusions des experts.

Il n'y a rien à dire de la réponse italienne, sinon qu'elle est une adhésion pure et simple. Au contraire, la réponse anglaise présente un vif intérêt. La Commission avait recommandé aux gouvernements celles des conclusions des experts qui relèvent de leur compétence. Mais que sont au juste les sujets qui relèvent des gouvernements et les sujets qui relèvent de la Commission? La délimitation est aussi malaisée que nécessaire. Le gouvernement britannique l'a faite, et il a défini comme étant du ressort des gouvernements les trois points suivants: rétablissement de l'unité économique de l'Allemagne, ce qui signifie l'abandon plus ou moins déguisé du gage de la Ruhr; — mesures relatives à l'organisation des nouvelles garanties, c'est-à-dire de la société internationale des chemins de fer et de l'hypothèque sur l'industrie allemande; — fusion de toutes les obligations financières de l'Allemagne en une seule, ce qui signifie revision, et sans doute réduction des frais d'occupation et de contrôle. Ayant reconnu que ces trois problèmes étaient de la compétence des gouvernements, la Grande-Bretagne approuve le rétablissement de l'unité économique de l'Allemagne et se déclare prête à prendre, après discussion avec les gouvernements alliés intéressés, c'est-à-dire avec la France et la Belgique, les mesures nécessaires pour restaurer cette unité dans le plus court délai. Pas de remarque particulière sur l'organisation des garanties. Enfin, l'unification des créances sur l'Allemagne est renvoyée à la Commission des réparations sans qu'on voie bien comment ce sujet peut être à la fois renvoyé à la commission et déclaré de la compétence des gouvernements.

La réponse de M. Poincaré expose surtout une méthode de travail: elle renvoie à la Commission la mise en œuvre du plan des experts, et cette délimitation des compétences, que la réponse anglaise trace allégrement; pendant que la Commission délibèrera les gouvernements causeront entre eux de ce qui est évidemment de leur ressort, c'est-à-dire de la substitution du gage général au gage particulier, ce qui signifie, en langage clair, de l'abandon de la Ruhr.

Ainsi, c'est toujours à cette question de la Ruhr qu'on revient. On est d'accord pour la régler. Mais le gouvernement britannique voudrait que l'évacuation fût immédiate. Le gouvernement français demande qu'elle soit subordonnée à de nouvelles garanties et à un commencement d'exécution des promesses allemandes. Quant à la réponse belge, elle coïncide discrètement avec la réponse française.

H .B.

SUISSE

POUR L'INDUSTRIE HOTELIERE

Le Conseil fédéral a décidé de proposer aux Chambres fédérales d'accorder une nouvelle subvention de 3 millions à la Société fiduciaire des hôtels.

LES CERTIFICATS D'ORIGINE

Une communication officielle du gouvernement anglais au Palais fédéral, dit qu'à partir du 26 avril 1924, seront admis par les douanes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord les certificats d'origine délivrés par les Chambres de commerce suisses. Les certificats émanant de ces Chambres ne devront pas être visés par les consulats.

UN AVION SUISSE ÉGARÉ

Empêché par une forte brume, un avion militaire de Dubendorf, piloté par le lieutenant Hoegger, atterrit vendredi matin en territoire français près de Versonnex. Après une rapide enquête, les autorités françaises ont permis à l'officier de repartir. A midi, l'avion arrivait à Cointrin. Il est reparti ensuite pour regagner Dubendorf.

APRÈS LA CATASTROPHE DE BELLINZONE

D'après des nouvelles données par la direction générale des C.F.F., il résulte que l'état de tous les blessés est satisfaisant.

En ce qui concerne les cadavres carbonisés, leur nombre ne dépasse pas 8. Le nombre total des voyageurs tués serait donc de neuf.

Les membres du personnel qui ont perdu la vie dans l'accident de Bellinzone sont au nombre de six. Ainsi donc le nombre total des tués, compris ceux qui sont morts après l'accident, serait de 15.

D'après les estimations des C.F.F., les dommages matériels ne dépasseront guère un million 300.000 francs.

Petites nouvelles

Les drames de la voie ferrée. — A la station de Wallenschwil (Argovie), l'ancien président de commune Meyer, d'Uetzwil, a été tué par le train. Meyer avait voulu descendre avant l'arrêt complet du convoi et avait roulé sous les roues.

Noyade. — A Rohr, (Argovie), le petit Richner, âgé de 3 ans, est tombé dans la fosse à purin et s'est noyé.

Canton du Valais

GESTION DU CONSEIL D'ETAT
Exercice 1923

Les dépenses administratives s'élèvent à Frs. 11,100,959.07
Les recettes à 9,517,597.65
Déficit Frs. 1,583,361.42
sous déduction de l'amortissement de la dette publique 420,000.—
Déficit réel 1,163,361.42

La diminution de la fortune publique, en 1923 est de:
Déficit administratif 1,163,361.42
Solde dépenses extraordinaires, inondations, assainissement plaine du Rhône 151,404.10
Total Frs. 1,314,765.52

En 1922, le déficit administratif était de: Frs. 2,241.457.02
et la diminution de la fortune publique de 3,442,155.28

Il y a donc une amélioration sensible, mais la situation n'est pas brillante, car l'ère des déficits continue.

Le budget de 1905 indiquait:

Dépenses	1,839,810.50
Recettes	1,758,693.20
Excédent des dépenses	81,117.30

L'augmentation présumée de la fortune publique était, cette année-là de frs. 85,882.62.

Le rapport de gestion faisait suivre l'exposé de sa Balance des réflexions suivantes:

«Ce résultat, assurément peu brillant, n'étonnera que les personnes qui ont cru que l'on peut indéfiniment hausser les dépenses de l'Etat sans tenir compte de ses ressources. Ces chiffres nous montrent qu'il n'est que temps de rentrer dans la voie prudente qui a été suivie avec persévérance par les Pouvoirs publics depuis 1876 et qui seule a permis de tirer les finances de l'Etat de la situation difficile à laquelle elle se trouvait à cette époque».

Quel effrayant écart, en moins de 20 ans! Les dépenses ont augmenté de plus de 9 millions ½, et les recettes, de 7 millions et demi!

Néanmoins, notre argentier cantonal est optimiste. Le pas de vis du pressoir fiscal n'est pas encore à son dernier cran; contribuables, préparez-vous à de nouvelles saignées!

X.

HEUREUX VALAIS!

Malgré la brutale éloquence des chiffres, qu'on vient de lire, le «Courrier de Genève», du 20 avril, publiait sous le beau titre ci-dessus: «Les comptes de l'Etat du Valais soldent par un excédent de recettes de frs. 1,583,361.52, le budget prévoyait un déficit de frs. 1,967,792».

Quel est le magicien qui a su convertir un déficit en un boni! Erreur ou ironie? L'erreur serait colossale, l'ironie cruelle.....

EXAMENS D'APPRENTIS
Session 1924

Les 6, 7 et 8 mai, la Commission cantonale des apprentissages se réunira à Sierre, sous la présidence de M. l'Ingénieur W. Haenni, pour les examens d'apprentis de l'industrie et des métiers.

Les examens comprennent un travail d'atelier fixé par les experts et exécuté sous leurs yeux; un examen théorique sur les connaissances indispensables à l'exercice de la profession: outils, matériaux, leur prix de revient; un examen sur les connaissances scolaires (composition, calcul écrit et oral, comptabilité, dessin).

L'Union suisse des Arts et Métiers déléguera aux examens M. Meyer-Zchokke, directeur du Musie industriel du canton d'Argovie et membre de la commission suisse d'examens.

La réunion de la Commission cantonale et de tous les experts aura lieu le 8 mai, à 4 h. du soir, au 1er étage du restaurant Arnold, pour lecture des rapports d'experts et discussion.

Les candidats inscrits sont au nombre de 149, représentant 30 professions; les couturières arrivent en tête avec 33 apprenties, et les menuisiers-ébénistes avec 15.

LA DÉMISSION DE M. OSWALD ALLET

Nous avons annoncé la démission de M. O. Allet de son poste de Chancelier d'Etat. Ce sont des raisons de santé qui ont engagé M. Allet à quitter l'Etat après 40 ans d'une activité consciencieuse et sourenue.

Nous formons des vœux bien sincères pour que M. Allet puisse jouir longtemps d'une retraite bien méritée.

Dans sa séance du 26 avril, le Conseil d'Etat a nommé pour remplacer le chancelier démissionnaire, M. René de Preux, vice-chancelier depuis 1913, sauf erreur, frère de M. Charles de Preux, directeur du pénitencier cantonal et de M. Henri de Preux, ingénieur cantonal. Le nouvel élu est âgé de 43 ans.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VALAIS ROMAND

La Société d'histoire du Valais romand a eu son assemblée générale à St-Pierre-des-Clages, dimanche, le 27 avril.

Il y eut d'abord visite des remparts du château de Saillon, puis visite de la grotte du Poteux, sous la conduite de M. le Chanoine Gross, banquet au Café de la Place, à St-Pierre-des-Clages, visite de l'église de St-Pierre, une des plus anciennes du canton.

La séance du Comité précéda celle des sociétaires, à la maison communale de Chamoson. On y entendit une conférence de M. Jules Gross sur la caverne du Poteux, et différentes communications de MM. Bertrand, président, Guigoz, de Saxon, Reymondeulaz, notaire, à Chamoson, Abbé Tamini, etc.

Une raclette termina la réunion. La prochaine assemblée aura lieu à Massongex.

GRAVE ACCIDENT A CHANDOLIN

Hier soir, vers 10 h., le nommé Basile Reynard, de Vuisse, 45 à 50 ans, célibataire, rentrant à Chandolin, a fait une chute dans les rochers de la Soie et s'est tué. Les détails manquent.

NOYADE

Vendredi, près de la place de foire de Martigny-Bourg, le fils de M. Ramoni est tombé dans la Meunière et s'est noyé.

ÉCLAIREURS

On nous écrit:

L'Association Valaisanne d'Eclaireurs existe. L'assemblée constitutive s'est tenue à St-Maurice, le lundi de Pâques; elle a nommé son comité cantonal: M. Ch. Haegler, Président; M. P. de Courten, secrétaire; M. L. Pignat, instructeur cantonal. Que les personnes de bonne volonté apportent à la nouvelle fédération leur bienveillance et leurs encouragements; il y va du bien de notre jeunesse.

Pour fournir à la Patrie des serviteurs «toujours prêts», le scoutisme aspire à prendre l'enfant dans tout son être: physique, intellectuel et moral. Il cherche à former des hommes sains d'esprit et de corps, dévoués et fidèles à tout ce qui est noble et généreux.

Que chaque localité ait sa section de Scouts et la protège.

SIERRE — Concert de la Gérondine

L'Harmonie municipale de Sierre, la Gérondine, sous la direction de M. Mautref, a donné samedi et dimanche, 26 et 27 avril, dans la grande Halle de gymnastique de Sierre un concert instrumental et vocal qui a eu le plus grand succès.

Le programme était du reste des mieux choisis; on y a joué le «Domino Noir», d'Auber, «Les Erinnges», de Massenet, qui fut très applaudi, de même que la «Parade militaire» du même compositeur et la 5e «Symphonie en Ut mineur» de Beethoven, morceau hérissé de difficultés et excellemment interprété.

Madame Favre-Leuzinger, soprano, qui prêtait son gracieux concours, a chanté, avec M. Charles Penon, ténor, le duo du «IIIme acte de Manon», de Massenet, puis les «Deux Chœurs» de Fontenailles. Un magnifique bouquet de fleurs a été offert à la cantatrice. Le piano était brillamment tenu par Mlle D. Selz. L'air de la «Tosca», de Puccini, a valu aussi à Mme Favre, des applaudissements mérités.

Une réception intime a eu lieu au Café Arnold, où le président de la Gérondine, M. Penon, a remercié Mme Favre et Mlle Selz de leur excellent concours, et M. Philippe Tavernier, le dévoué président de l'Harmonie municipale de Sion, a tenu à féliciter M. Mautref de sa bonne direction et les progrès accomplis par la Gérondine, et lui a donné rendez-vous pour le concert que l'Harmonie de Sion donnera à Sierre le 18 mai.

AU MARTIGNY-CHATELARD

Le chemin de fer électrique de Martigny au Châtelard sera ouvert à l'exploitation jeudi jusqu'à Châtelard. Ce n'est qu'à partir du 5 mai que les trains auront des correspondances, à Vallorcine, avec les trains P.-L.-M. allant à Argentières à Chamonix.

VIEGE-ZERMATT

Le chemin de fer Viège-Zermatt sera ouvert le 1er mai à l'exploitation, soit deux semaines plus tôt que l'année dernière.

Les combats de reines

On nous écrit:

La montagne avait seule, jusqu'ici, le spectacle de ces luttes de vaches, le jour de l'inalpe. C'était un amusement pour les pâtres et un orgueil pour les propriétaires de vaches qui les voyaient consacrer reines après une victoire proclamée par des experts graves et très fiers de leur mandat.

Aujourd'hui, un innovateur entreprenant a trouvé moyen de faire donner à la plaine aussi ces «joutes bovines», dont le spectacle amènerait certainement beaucoup de spectateurs.

Martigny a eu l'honneur de l'innovation, hier, c'était Sion qui saluait les combattantes se rendant en cortège à Champ-Sec, au parc des luttes et sports. Une centaine de candidates à la royauté ont défilé devant une foule curieuse et se sont rendues en «champ-clos».

Que vous dirai-je de ce match de vaches? Je ne sais quelle fut l'impression générale, la mienne est de celle qu'on n'exprime pas en quelques mots. Il n'y eut, à vrai dire, au début, pas de combats, mais des «prises de cornes» et des arcboutements d'échines, variant de 2 à 3 minutes. Rien de tragique, ni même d'émotionnant, et la foule des spectateurs aurait, j'imagine, demandé, de la part des actrices, plus d'ardeur et plus d'emballement.

Une foule nombreuse a répondu aux appels vibrants des journaux exaltant la plus grande attraction du jour. Je me demandais, au fond, pourquoi ces combats de vaches et de taureaux qu'on critique en Espagne et en France? Un paysan a bien voulu m'éclairer sur ce point pour moi obscur: c'est pour l'amélioration de la race d'Hérens. All right!

X.

A Martigny

Les combats de reines de Martigny avaient attiré avant-hier une foule nombreuse; près de trois mille personnes assistèrent aux luttes palpitantes que se livrèrent les plus belliqueuses des vaches de la race d'Hérens. Les arènes avaient été installées à proximité de la ligne du Martigny-Orsières.

Avant les combats, le troupeau des concurrentes, recruté surtout dans l'Entremont, parcourut la ville en bruyante fanfare de sonnailles. Les luttes furent vives et nombreuses entre les quelque cent prétendantes. Et la *Violette* de M. Fr. Falquet, de Martigny-Ville parvint à conserver la dignité royale qu'elle avait conquise de haute lutte l'an dernier.

XIme Assemblée de la Société d'histoire du Valais romand
à ST-PIERRE-DES-CLAGES

Par le matin frais et radieux, filent à travers la plaine de Saillon, les autos de MM. Juilland, Borgeat et Favre, emportant les membres de la Société d'histoire au pied de la Tannaz du Poteux.

Sous la conduite du directeur des fouilles, M. le Rd .Chanoine Gross, a lieu la visite de la caverne; une grande grotte en ouvre l'entrée. La caverne pénètre dans les couches de cipolin et de calcaires schisteux, par un couloir dont les parois se rétrécissent et s'élargissent pour y former, successivement, trois grandes chambres.

Dans la dernière de ces excavations, un terrain très incliné nous mène à un passage étroit, à peine haut de 40 cm. Les intrépides, ou plutôt les maigres, le franchissent à la manière des troglodytes. A 90 mètres de l'entrée, un couloir aboutit à un précipice d'une centaine de mètres de hauteur, exploré, en partie, au moyen de cordes. Au fond du gouffre l'eau du ruisseau, la Sarvaz, y forme une mare. Quelques couloirs encore inexplorés débouchent sur le passage principal. Nous quittons cet antre mystérieux non sans que de jeunes historiens adressent un au-revoir à nos hôtes les chauves-souris.

M. le Chanoine Gross nous fait les révélations les plus intéressantes concernant les fouilles, et qui feront l'objet de la conférence que nous relaterons plus loin. Enchantés de notre visite, nous quittons les grottes du Poteux pour nous arrêter à Saillon. Visite des fortifications et du donjon, dont une vue superbe s'étend dte Martigny à Loèche. Le donjon circulaire, au mur immense, servait de défense extrême, en même temps que de poste militaire de signal et de vigie.

Le gracieux bourg de Saillon nous offre l'attrait de ses remparts en grande partie debouts, percées de portes à herse, ainsi que de son église coquette à l'ombre de laquelle reposent les restes de Maurice Barman qui a parachevé l'œuvre libératrice du Bas-Valais. Un beau jour viendra où Barman, jadis l'homme d'un parti, sera l'homme de tous les patriotes valaisans.

La Commune de Saillon, représentée par l'honorable vice-président Luisier, nous offre le verre de l'hospitalité, que nous acceptons avec un vif plaisir et non moins de reconnaissance.

Il faut partir, le programme de la journée est chargé; les autos de nous débarquer en quelques minutes à St-Pierre-des-Clages où la gentillesse de M. Pont nous régale d'une divine Malvoisie. (à suivre)

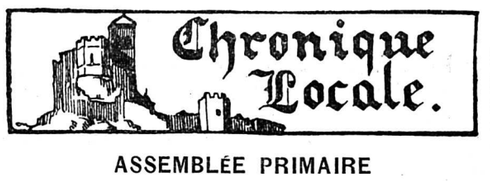

ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Dimanche 27 avril, l'assemblée primaire s'est réunie au local ordinaire des séances. Environ 30 personnes y assistaient.

Les comptes de la Commune et des Services industriels ont été lus et approuvés.

M. Armand de Riedmatten demande si les juges cantonaux, qui doivent élire domicile à Sion, paient leurs impôts à la Commune. M. le Président Kuntschen répond que trois juges cantonaux paient régulièrement leurs impôts à Sion. M. de Riedmatten insiste pour savoir leurs noms, le Président répond qu'il ne sait pas leurs noms par cœur, mais prie l'interpellant de passer au greffe de la Commune qui lui donnera tous les renseignements qu'il désire. Intervient M. Leuzinger, qui s'élève contre les interruptions réitérées de l'interpellant et fait remarquer que toute requête à présenter doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de parler, adressée au président, dans la forme habituelle. M. de Riedmatten quitte la salle et l'incident est clos.

Rien d'autre de saillant, les corridas de Champ-Sec dominent toute la situation.

CONCERT DU CHŒUR EDELWEISS

Dimanche, 4 mai, le Chœur «Edelweiss» donnera au Casino un concert dont le programme a été choisi avec soin et étudié avec entrain et persévérance.

Ces quelques jeunes filles, que l'amour de la musique réunit ainsi d'une manière toute désintéressée, méritent de voir leurs efforts récompensés et encouragés par la présence d'un nombreux public.

Et il serait à désirer aussi que ce bel entrain et ce désir de faire toujours mieux qui l'anime, loin de rester stériles, rayonnent et amènent de nouveaux éléments à la vaillante société qui ne demande qu'à travailler et à se perfectionner chaque année davantage.

E.

CONCERT DE LA SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE

Sous la direction de M. Douce, la Société d'Orchestre de Sion a donné dimanche son premier concert de printemps au Casino de Sion, devant un public trop clairsemé. Le programme méritait un auditoire plus compact; il comprenait une «Marche napolitaine», une «Gavotte» et un «Menuet» de Massenet, la «Chanson du printemps», de Mendelssohn, une fantaisie sur «Mireille» de Gounod, le «IVme trio de l'op. 11» de Beethoven, pour clarinette, violoncelle et piano, le «Ballet d'Hamlet», etc., etc.

Il est regrettable que les efforts et les progrès de la Société d'Orchestre ne soient pas encouragés par un public plus nombreux. Il est vrai que hier, la foule s'était portée vers Champ-Sec et à Savièse, pour y applaudir les interprètes de deux pièces de théâtre, drame et comédie, jouées par la Société des jeunes gens de Chandolin, dont le succès fut très vif.

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Budget pour 1924. — Le Conseil discute le projet de budget qui lui est présenté par la Commission des Finances. La première question qui se pose est celle de savoir si l'on peut, cette année également, accorder une réduction de l'impôt, et, le cas échéant, dans quelle mesure. Doit-on maintenir l'escompte de 5% adopté l'an dernier, ou peut-on aller plus loin et porter le taux d'escompte au 7%?

Il reste, en outre, à prendre une décision sur la requête du parti ouvrier socialiste tendant à une réduction de la taxe de ménage de frs. 12 à frs. 6.—.

Après discussion, le taux de la réduction d'impôt est porté du 5% au 7%. Puis le budget de 1924 est arrêté comme suit:

Recettes	843,130
Dépenses	848,529
Excédent de dépenses	5,399

La requête du parti ouvrier socialiste est écartée, la taxe de frs. 12.—, ayant été perçue depuis plus de 50 ans déjà et remontant donc à une époque où l'argent avait bien plus de valeur que maintenant. Le Conseil estime que le chiffre n'en est pas exagéré.

Bilan de 1923. — Pour la première fois le bilan des S. I. a été fusionné complètement avec celui de la Commune. Le Conseil l'arrête comme suit:

Passif	5,321,017.10
Actif	4,959,721.80
Excédent du passif	361,295.30

La valeur du battoir est ramenée au prix d'achat, soit à frs. 25,000.—, le surplus étant imputé sur la réduction du passif ressortant du compte de 1923.

Le poste bisse Lienne-Sionne est amorti au complètement dans le compte administratif par transport sur le poste du réseau d'égoût.

Fonds spéciaux et comptes de l'Elémosynaire. — Sont approuvés en outre les comptes des fonds spéciaux gérés par la Commune, à savoir fonds des Ecoles, fonds paroissial, fonds des soupes scolaires, fonds des enterements gratuits, fonds de réserve du service du feu, fonds pour le développement de l'instruction professionnelle à Sion, fonds à l'usage de la Société des commerçants à Sion, fonds des Boy-Scouts sédunois, ainsi que les comptes de l'Elémosynaire qui se présentent comme suit:

Recettes	8,434.73
Dépenses	14,102.05
Excédent des dépenses couvert par le compte d'administration	Frs. 5,667.32

Ecuries sous le Scex. — Le Conseil adopte le projet de contrat qui lui est soumis par le Commissariat central des guerres pour l'usage des écuries sous le Scex par l'armée.

Registre foncier, mobilier. — La Commission des finances reçoit pouvoirs pour faire les acquisitions de mobilier nécessaire au registre foncier.

„POSTE" Restaurant Tea-Room
Centre de la Ville
Lunch, Diners soignés; Fr. 3.—
Ch. KELLER & M. LUY

Chronique agricole

UN REMEDE EFFICACE CONTRE LA FIEVRE APHTEUSE

A propos des cas de fièvre aphteuse qui ont été constatés dans différentes régions, un de nos compatriotes fixé depuis de longues années en Italie, M. Aguet, adresse de Rome la lettre suivante:

«Depuis 27 ans que je pratique en Italie l'élevage dans mon domaine de S. Felice Circeo (sur les flancs du classique Mont de Circé) je n'ai jamais perdu une bête à cornes du fait de la fièvre aphteuse, quoique mon troupeau ait été atteint cinq fois de cette affreuse maladie.

»J'emploie, pour la combattre, un remède fort simple, à la portée de tout le monde, qui consiste en un mélange de vinaigre et de sel (1 kg. de sel dissout dans un litre de vinaigre) avec lequel on lave les muqueuses et l'intérieur de la bouche des animaux atteints. En même temps, je leur fais administrer un bon bain de pieds contenant 5% de sulfate de cuivre. Au bout de peu de jours toute trace de maladie disparaît et les animaux ne tardent pas à se remettre complètement.

»Comme on le voit, c'est en somme un remède de bonne femme. Je ne me vante pas d'ailleurs, de l'avoir découvert: le régisseur de mon domaine, qui est originaire de la Romagne, me l'a apporté de son pays, où il l'avait vu appliquer.

»Je n'ai jamais cru devoir faire connaître ce remède, que je croyais connu et employé d'une manière générale. Or, je viens d'apprendre que ce n'est pas le cas: un article paru dans une revue agricole du Piémont le recommande comme une nouveauté, découverte par un prêtre agriculteur des environs de Padoue, et qualifie ce remède d'«infaillible.»

«Le directeur de la susdite revue, qui pourtant est un professeur d'agriculture de grande renommée, en remerciant son collaborateur de lui avoir indiqué ce remède, si simple et à la portée de tout le monde, déclare qu'il ignorait cette manière de traiter la fièvre aphteuse, «qu'aucun traité de zootechnie n'a jamais mentionnée».

»J'ajoute qu'un numéro suivant de la même revue contient une déclaration du régisseur du domaine du comte Senni à Frascati,

lequel affirme que depuis quelques années lui aussi emploie ce remède (qui lui fut indiqué par un vieux vacher des environs), grâce auquel après une dizaine de jours de maladie ses vaches ont été guéries. Il conclut en disant que son exemple a été suivi par de nombreux propriétaires de bétail de la localité, qui tous s'en sont bien trouvés. Le remède est fort simple; il ne peut, en tout cas point faire de mal; pourquoi ne pas l'essayer?.»

La vie agricole en mai

Chez les paysans, le mois de mai, père des fleurs et des feuilles, est réputé comme exerçant une bonne influence non seulement sur les choses, mais de même sur les gens.

Mais si ce mois possède des vertus spéciales, il est aussi celui de la lune rousse, temps où le cultivateur prévoyant doit se garder autant que possible contre les gelées souvent dangereuses qui peuvent se produisouvent dangereuses qui peuvent se produire durant la nuit.

Les travaux agricoles du mois consistent surtout à biner, sarcler ou herser suivant les cultures; il faut pourtant continuer les semis commencés en avril, tels que orge, chanvre, *etc.* Les haricots semés en mai donnent d'excellentes récoltes à la condition que le terrain ait été bien préparé.

Pendant le mois, il faut repiquer la betterave, donner de l'eau aux prairies, une nuit sur trois par les temps chauds et pendant le jour si la température est fraîche.

Surveiller attentivement la vigne que l'on doit lier. C'est le moment où l'oïdium commence à menacer, il faut se précautionner par des soufrages énergiques avant l'épanouissement des fleurs.

On peut mettre le bétail au vert, c'est-à-dire lui donner du seigle, de la luzerne, du trèfle, du sainfoin, des vesces d'hiver; on peut en revanche, leur supprimer le foin et les racines. Parquer les bêtes à laine et nourrir les porcs de trèfle et de luzerne.

A la basse-cour, entretenir soigneusement les poulaillers, surveiller les poussins, canetons et dindonneaux; les laisser sortir le plus souvent possible par les beaux jours et les nourrir de farine d'orge, de grains de blé et de maïs.

Au verger, il faut continuer l'ébourgeonnement des arbres fruitiers, supprimer au fur et à mesure qu'elles se présentent, les mousses gourmandes inférieures à la greffe. Supprimer sans tarder les fruits noués en trop grand nombre sur les abricotiers et pêchers d'espalier, palisser la vigne en espalier et l'abricotier en contre-espalier. Surveiller les greffes en fente et commencer à greffer en fente et en écusson à œil poussant.

Au potager, semer, pendant la première quinzaine du mois, les haricots destinés à être mangés secs ou verts, les fèves, les pois verts et mange-tout. Semer la laitue, la romaine, les épinards, le cerfeuil, les radis; continuer à semer les carottes, les betteraves, la chicorée, le céleri, les cardons, les choux de Milan, les brocolis, les choux de Bruxelles, les navets. Mettre en place les céleris et cardons élevés en couche, les tomates, les concombres, les cornichons et les choux-fleurs, c'est-à-dire toutes les espèces de légumes qu'on mange pendant la bonne saison.

Mai est le moment de donner aux parterres des soins de toilette en rapport avec le développement de la végétation, de nettoyer les massifs, faucher les gazons, arracher les mauvaises herbes, redabler les allées, atc.

Dans ce mois, les fleurs épanouies sont innombrables et cela sans grands soins.Mais il en est cependant dont il faut surveiller la floraison, par exemple les jacintes, tulipes, iris, anémones et renoncules.

Comme semis, il n'y a presque rien à faire, à moins qu'on n'ait pas achevé ceux d'avril, car il est toujours temps de semer certaines fleurs d'automne comme la scabieuse, la giroflée, la balsamique et le pied d'alouette en bordure, de même que les haricots d'Espagne, miroir de Vénus, liseron, campanule, quarantaine, nigelle et autres.

Sion I et Martigny I font match nul: 1 à 1

Cette finale avait attiré un grand nombre d'amateurs du football autour des grounds sierrois. Tout avait été confortablement préparé par le club local; rien n'y manquait, pas même la buvette.

Il est exactement 3 h. 45, lorsque, en présence d'une foule de quelque 600 spectateurs, les équipes se rangent sous les ordres de M. Schneider, de Lausanne.

Sion joue contre le vent et le soleil, ce qui constitue un sérieux atout pour l'adversaire. D'emblée les équipiers des deux teams se mettent en action. Au commencement, les Sédunois montrent un léger avantage. Mais, peu à peu, les Martignerains remontent jusqu'aux bois d'Albrecht. Un but marqué par Piota est annulé pour offside manifeste. 3 minutes plus tard, le gardien sédunois chargé un peu fort se voit contraint de quitter le terrain. Mais il y reviendra après un laps de temps peu considérable. A la 10me minute, sur descente de Martigny, Closuit shoote au but. Le keeper sédunois plonge, mais n'arrive pas à bloquer la balle qui heurte le poteau: le but est réussi. Le public exulte et applaudit cet exploit. Toutefois, les Sédunois ne se laissent pas démoraliser. La balle voyage d'un camp à l'autre. De nombreux hors-jeu sont sifflés contre Martigny. Un coup de loin tiré par Blindaz ne donne rien. Sion attaque avec beaucoup d'à-propos. Nos forwards sont sans cesse sur les buts de Martigny. Aussi Besse a passablement de travail; mais il arrête avec une facilité dérisoire les shoots les plus dangereux. Martigny redouble d'offsides, mais l'arbitre suit et siffle les coups de réparation. Tour à tour nos joueurs font des prouesses, et sur centre de de Lavallaz, Blanchod marque d'un superbe shoot dans le coin droit des filets. Sion repart à l'attaque sitôt la balle en jeu, mais le repos arrive alors que le ballon se trouve au milieu du terrain.

Après un repos de 15 minutes, repos bien mérité, la partie reprend. Une minute à peine et les Sédunois attaquent par de Lavallaz, qui passe à Lecomte. Sur centre de Blindaz, de Lavallaz reprend de volée et envoie le cuir au-dessus de la transversale. Nos joueurs mènent la danse avec un entrain endiablé, mais malgré leurs valeureux efforts, rien n'est marqué. A la 35me minute, sur venue de la balle en touche, de Lavallaz, d'un beau coup de tête, expédie le ballon sur le devant du sanctuaire de Besse. Quelques minutes plus tard, Blanchod, d'une part, et de Lavallaz, de l'autre, manquent le but de peu. Sion surpasse son adversaire; nos arrières arrêtent tout, tandis que les demis servent avec précision les forwards. Hélas! cette supériorité n'arrive pas à se traduire par un but, car Besse joue magistralement. Toutes les descentes échouent sur le keeper ou à un rien des filets. Le jeu ressemble à celui du dimanche précédent, c'est-à-dire que c'est un assaut continuel des bois de Besse. Les espoirs commencent à décliner: on envisage déjà le match nul. La fin arrive bientôt, sans résultat définitif. M. Schneider appelle les capitaines des deux teams, et après une brève entente, la prolongation a lieu. Sion bénéficie du vent et se montre supérieur; chaque équipier se distingue. Plusieurs corners restent infructueux. Nombre de descentes se terminent en belind. 15 minutes sont passées: on change de camp. «Que va-t-il advenir de Sion?» se dit-on. Mais non, plus la partie avance, plus l'espoir renaît. Nos avants nous font assister à des attaques qui auraient mérité meilleur sort. Des deux côtés on sent que la partie est jouée. On en met terriblement, mais en vain. Et c'est ainsi que prit fin la finale du championnat valaisan qui devra se rejouer dans 15 jours à Sierre.

Les équipes jouaient dans la composition suivante: Martigny: Besse; Métral, Piota, Darbellay, Franc, Henri Charles, Closuit, V. Piota, P. Vouilloz, L. Piota. Sion: Albrecht, de Torrenté, de Kalbermatten, de Sépibus, Favre, Miéville, Blanchod, de Lavallaz, de Werra, Lecomte, Blindaz. Tous les joueurs sont à citer, car ils se dépensèrent sans compter.

Une mention toute spéciale est à adresser à l'arbitre, M. Schneider, qui nous fit une magnifique démonstration de ce que doit être l'arbitrage. Ses décisions promptes et justes soulevèrent maintes fois les applaudissements du public. Grâce à M. Schneider, la partie quoique fougueuse, resta courtoise et intéressante. Qu'il soit le bienvenu sur nos terrains de jeu. *Etienne Graven.*

*

Sierre I bat Aigle I: 5 à 1.

Le manque de place nous oblige à renvoyer ce compte-rendu à notre prochain numéro.

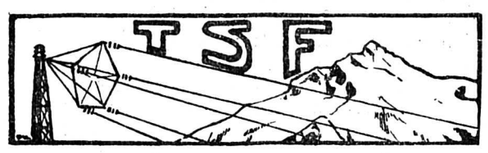

A PROPOS DE FIL D'ANTENNE DE T.S.F.

La nouvelle, reproduite par la «Feuille d'Avis» du 24 avril, sous le titre: «Electrocutés par un fil d'antenne de T. S. F., est propre à répandre l'idée que les antennes constituent un grave danger. Nous nous faisons un devoir de mettre nos lecteurs en garde contre une opinion aussi totalement erronée. Une antenne réceptrice est parcourue par des courants si faibles qu'il faut utiliser les appareils les plus sensibles que la science peut mettre à notre disposition pour les rendre capables d'impressionner notre oreille.

Qu'un fil d'antenne se brise et entre en contact avec une ligne à haute tension — ce qui fut sans doute le cas dans l'article en question — cela ne peut se produire, chez nous, en aucun cas: l'autorité compétente interdit, en effet, strictement, tout voisinage dangereux entre antennes et lignes à courant fort.

Qu'on se le dise bien: une antenne de réception n'est pas plus dangereuse qu'une masse métallique quelconque. *Radioly.*

J'écoute...

LAUSANNE (HB 2 800 m.) 8 h. et 13 h. 30, météo. Lundi 28, à 20 h. 15, causerie: le logement et l'hygiène. Mardi 29, à 20 h. 15, radio-concert.

GENEVE (HB1 1100 m.), lundi 28, à 17 h., chronique sportive, informations financières. Mardi 29, à 1 7h., conférence juridique, par M. Fréd. Rabours; à 20 h. 30, cours d'espéranto. Mercredi 30, à 1 7h., chronique TSF.

TUR EIFFEL (FL 2600 m.), 7 h. 40, 12 h. 15, 20 h., 23 h. 10: météo; 15 h. 45 et 17 h. 30 cours. 18 h. 15, radio-concert.

RADIOLA, (SFR, 1780 m.) 12 h. 30, 16 h. h. 30, 20 h. 30, informations, concert.

LONDRES, (365 m.) Lundi 28, à 19 h. 50, radio-concert. Mardi 29, nouvelle technique simultanée pour toutes les stations.

ÉTRANGER

COUP DE GRISOU DANS UNE MINE

A la suite d'un coup de grisou qui s'est produit au puits Cerisier, dans le charbonnage de Marcinelle-Nord, sept mineurs ont été tués.

L'accident s'est produit à 200 m. de l'envoyage: une équipe d'ouvriers était occupée à forer un trou de sonde quand une déflagration s'est produite. La flamme a atteint les 8 ouvriers qui se trouvaient dans la vanne; surpris par une épaisse fumée, ils sont tombés asphyxiés.

Le sauvetage, immédiatement entrepris, a a été difficile à organiser, la fumée étant très épaisse. Après avoir réussi à surmonter de grosses difficultés, les sauveteurs ont ramené au jour les huit victimes, dont sept avaient succombé à l'asphyxie. Parmi elles, se trouve un ingénieur, âgé de 25 ans, rentré la veille même de son voyage de noces.

Les causes de l'accident sont mal établies encore; une enquête est ouverte.

L'accident a provoqué dans toute la région une très grosse émotion.

LES CUISINIERS DE MARSEILLE SE METTENT EN GREVE

Au cours d'une réunion tenue à la Bourse du travail, les cuisiniers, au nombre de cinq cents, avaient décidé de se mettre en grève si la réponse des patrons n'était pas favorable à leur demande d'augmentation de salaires.

Le 25, ils se sont réunis à 10 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi. Après cette dernière réunion, la grève est devenue effective.

Un ordre du jour a été voté et un comité de grève constitué.

LETTRE DE PARIS

La situation économique de la France

(Correspondance particulière)

Chaque jour, nous constatons avec joie que notre devise nationale fait de nouveaux progrès. A l'heure où nous écrivons ces lignes la livre sterling n'est plus qu'à 68 fr. 10 et le dollar à fr. 15.24. Tout péril de ce côté semble donc conjuré.

D'autre part, l'administration des douanes vient de communiquer les chiffres du commerce extérieur de la France pendant les trois premiers mois de 1924. Ces chiffres accusent, eux aussi, une situation nettement favorable.

On nous fait observer que le change y est pour quelque chose et que si les exportations ont, cette fois dépassé les importations, comme poids et comme valeur, cela est dû à l'effrement qui avait accablé à cette époque notre franc, de telle sorte que les étrangers avaient, en même temps qu'un intérêt politique à avilir notre devise monétaire, un intérêt matériel très important à venir s'approvisionner chez nous, au plus fort de la crise qui leur permettait d'acquérir nos articles et nos produits au quart ou au cinquième de leur valeur.

Les industriels français n'en étaient pas moins heureux de faire des affaires, aussi leur vœu est-il maintenant que ne change de notre devise nationale ne s'améliore que très lentement afin que les exportations ne soient pas compromises.

Il y a là évidemment un facteur auquel il convient de tenir compte, mais n'oublions pas que notre franc, bien qu'il ait retrouvé une partie de ses positions, est encore frappé durement d'une dévalorisation égale environ aux deux tiers de son prix; or, à ce taux-là, cette devise demeure intéressante pour les acheteurs étrangers de produits français qu'ils peuvent se procurer à bon compte.

Nous pourrions d'ailleurs parer à cet inconvénient par l'emploi de mesures très simples, mais le souci de maintenir notre chiffre d'exportation et d'obtenir une balance commerciale favorable nous a fait négliger l'emploi de ce moyen.

En valeur, les importations, pendant les 3 premiers mois de cette année, se sont élevées à 10.224 millions contre 6,955 millions pendant la période correspondante de 1923.

Quant à nos exportations, leur valeur a été de 10.972 millions contre 6.651 millions en 1923.

C'est la preuve de notre activité commerciale. Il est, en effet, très intéressant de noter que cette fois nos exportations dépassent nettement nos importations alors que pendant la période correspondante de 1923, c'était précisément le contraire.

Donc, progression considérable depuis un an, progression d'autant plus remarquable qu'elle porte sur toutes les grandes catégories de marchandises, leur ouvrant ainsi de gros débouchés surtout en ce qui concerne les exportations d'objets fabriqués.

En poids, les importations ont atteint 13 millions 150.000 tonnes au lieu de 12,069,000 en 1923. Les exportations ont atteint 6,579,000 tonnes contre 6,207,000 tonnes en 1923. Ces chiffres sont à signaler parce qu'ils achèvent vent de démontrer la réalité de nos progrès. A tabler seulement sur les valeurs, on pourrait supposer que celles-ci se sont modifiées sensiblement d'une année à l'autre, en raison même de l'avilissement de notre franc, tandis qu'en tablant sur le poids des marchandises exportées et importées, on prend pour point de comparaison un facteur invariable et l'on peut ainsi se rendre exactement compte de la situation.

Celle-ci est des plus réconfortantes. Sans doute, nous devrons nous attendre pour les mois à venir, à des résultats moins brillants. Les effets de la reprise du franc ne manqueront pas d'apparaître dans les statistiques futures, mais grâce à l'important excédent de sorties qu'accuse la balance du premier trimestre, les résultats de l'année complète resteront, sans nul doute, tout à fait favorables et contribueront certainement à l'amélioration du coût de la vie.

Grâce, en effet, à la reprise du franc et à notre excellente position commerciale extérieure, nous avons pu acheter, ces jours derniers, des blés exotiques dans les meilleures conditions, alors qu'il eut fallu les payer si cher et recourir à de nouvelles restrictions si le franc ne s'était pas rapidement amélioré.

Si la récolte est bonne cette année, l'amélioration générale des conditions de l'existence ne tardera pas à se faire sentir dans tout le pays.

En résumé, notre situation économique se présente sous des auspices tout à fait favorables. Les finances publiques, sans être encore dignes de mériter le même compliment, n'en sont pas moins en voie d'amélioration d'autant plus rapide que les plus-values sont constantes et réservent ainsi, tous les mois, d'agréables surprises au Trésor, ce qui démontre que si le fardeau des obligations fiscales est lourd, du moins il est allégrement supporté par l'ensemble des contribuables, puisque le rendement de ces charges est en excédent.

Au moment où s'ouvre la campagne électorale, ces constatations ont leur poids; elles sont de nature à réconforter l'électeur et à lui montrer de quel côté est son devoir.

F. Bertier

**Pour rapprocher toutes les races,
On nous a proposé l'«Ido».
La haine dure et le temps passe:
Essayons du «Toblerido».**
Prix par Etui 70 ct.

Vente aux enchères

L'avocat JOSEPH ROSSIER, à Sion, agissant pour Mme Hélène Roh-Pfister, à Lausanne, exposera en vente aux enchères, qui seront tenues au Restaurant du Midi, à Ardon, le 4 Mai prochain, à 15 heures, la maison d'habitation avec jardin et places que sa mandante possède au village d'Ardon.

Condition favorables.

Joseph Rossier, avocat.

Beau choix de cartes de visite en tous genres à l'Imprimerie GESSLER, Sion, Téléph. 46

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

	demande	offre
28 avril 1924		
Paris (chèque)	36,80	37,20
Berlin	—.—	—.—
Milan	25,20	25,50
Londres	24,65	24,80
New-York	5,58	5,68
Vienne (le million)	79,25	80,25
Bruxelles	31,40	31,80

L'HOMME BLANC

par

Champol

Jamais, depuis sa trahison, Saint-Ange n'avait consenti à revoir l'infidèle, et peut-être avait-il profité assez volontiers de cette occasion de rupture. Tout ce que le brave homme possédait de cœur appartenait à ses maîtres; après eux, il n'aimait rien tant que son bas de laine où, depuis sa plus tendre jeunesse, il enfouissait silencieusement ses sordides économies. Il n'avait que faire d'une femme dont les bavardages lui rompaient la tête et dont les dépenses auraient pu écorner son magot.

Ce n'était donc point pour la revoir que, depuis quelque temps, Saint-Ange venait parfois errer la nuit autour du château des Ormels, comme si un intérêt puissant l'eût encore lié à cette noble demeure. Puis, aux premières lueurs de l'aube, il regagnait Croissy sans avoir été vu de personne, sans qu'Ulrique même eût soupçonné ses courses nocturnes.

Il avait, du reste, bien d'autres secrets que ses maîtres n'approfondissaient pas davantage.

Quand, par hasard, son esprit redescendait des glorieux sommets où il planait d'ordinaire, Ulrique se demandait quelquefois si ses hautes vertus, à elle, n'avaient point mérité du ciel un miracle analogue à celui de la veuve de Sarepta ou si, plutôt, Saint-Ange n'aurait point fait un pacte diabolique. En arrivant à Croissy, elle lui avait remis une trentaine de louis, toute son épargne. Plus de trois années s'étaient écoulées depuis lors, et jamais le nécessaire n'avait manqué à la maison, sans que pour cela le dévoué serviteur eût eu recours à une cassette qu'il savvait vide.

A une allusion discrète, il avait répondu par un si furieux grognement, qu'Ulrique renonçait à l'interroger, se sentant d'ailleurs incapable d'une idée pratique et trop supérieure à de si misérables préoccupations.

Quant à Flavien, n'ayant guère conversé qu'avec les scarabées et les fougères, les mousses et les pucerons, il ne possédait au point de vue financier que les plus confuses notions. Il savait vaguement que, pour être riche, il faut beaucoup d'argent; il se disait que, s'il en avait, il achèterait des livres; mais jamais la pensée ne lui était venue que l'existence quotidienne se chiffrait par un certain nombre de pièces de monnaie, et que l'indispensable pût venir à lui manquer.

Plongé dans ses éternelles distractions, il ne remarqua pas non plus les allures de Saint-Ange, devenues de plus en plus rébarbatives, ni la diminution progressive de leur modeste ordinaire. Au vin avait succédé le cidre, puis l'eau. La viande se faisait rare, les légumes prenaient un aspect monacal.

Depuis la veille, les repas se composaient de pain et d'une salade, lorsqu'un soir, Flavien, qui achevait de grignoter son croûton en relisant le «genera plantarum», de Linné, demanda d'un ton rêveur:

— Un peu de pain, je vous prie.

Le pain n'arrivait pas et Linné devenant de plus en plus intéressant, Flavien oublia l'un pour l'autre.

Ulrique, absorbée dans une correspondance qu'elle venait de recevoir de Coblenz où résidaient les princes, n'avait pas même remarqué l'incident.

Saint-Ange regagna la cuisine, où nul vestige de feu n'apparaissait, ouvrit l'armoire aux provisions, où il ne restait pas de quoi rassasier une souris, secoua son bas de laine, son cher bas de laine à lui, qui ne contenait plus un écu, et, tombant sur un escabeau, prit à deux mains sa tête grise.

Ulrique avait terminé son rosaire; Flavien dormait côte à côte avec le «genera plantarum» que Saint-Ange était encore immobile.

Tout d'un coup, il se leva comme mû par un ressort en entendant sonner dix heures à l'église du bourg.

Une sombre résolution était peinte sur ses traits.

Lentement, il ôta sa livrée, tira d'une armoire une forte ceinture de cuir qu'il noua autour de ses reins, puis un bonnet de coton et une longue blouse grise qu'il revêtit avec une hâte fébrile. Il jeta ensuite un sac sur son épaule, prit d'une main une lanterne, de l'autre un gros bâton noueux où se cachait la fine lame d'une épée.

— Le chien n'aboiera pas, murmura-t-il avec un ricanement farouche.

Puis, il ferma toutes les portes, fit un grand signe de croix et, descendant avec précaution l'escalier tortueux qui menait aux caves, disparut soudain dans leurs profondeurs ténébreuses.

III

Deux revenants et une revenante

Cette nuit-là, M. Marc dormait d'un sommeil agité. On était en 1796. La réaction s'accentuait chaque jour davantage. A la sinistre Convention venait de succéder le Directoire, l'ordre se rétablissait, les émigrés commençaient à reparaître et l'ancien intendant venait de lire, dans la «Gazette de Hambourg» un article où l'on semblait envisager comme possible le retour de la monarchie française.

Qu'adviendrait-il, le cas échéant, des acquéreurs de biens nationaux? Certaines personnes parlaient tout haut déjà de leur faire rendre gorge et il n'y avait plus de guillotine pour imposer silence à ces gens-là! autant dire plus de sûreté pour les bons patriotes. Déjà Marc sentait s'agiter autour de lui les cancans et les jalousies. Est-ce qu'on ne tenterait pas quelque jour de le dépouiller comme il avait dépouillé les autres?

Dans l'obscurité et le silence nocturnes, ces idées revenaient plus harcelantes, plus impérieuses, mélangées de cauchemars. Aux douze coups de minuit, sonnés par la vieille horloge du château, l'intendant tressaillit.Cette voix de l'horloge lui avait semblé particulièrement sonore, lugubre, pleine de tristesse et de menace.

Il se rendormait à peine, qu'un léger bruit le fit tressaillir.

N'essayait-on pas d'entrer chez lui?

Non! c'était le vent qui faisait battre une persienne.

L'ex-intendant s'assoupit de nouveau, pour se réveiller au bout d'une minute.

Qu'était-ce encore? Un craquement dans les boiseries.

Le vieillard refit un petit somme, puis se redressa, prêtant l'oreille.

Cette fois le chien aboyait, il aboyait d'une manière insolite, sûrement inquiet ou irrité.

D'un bond, l'intendant fut debout; il passa à la hâte sa robe de chambre de flanelle grise, saisit son pistolet et courut vers la porte.

Les aboiements redoublaient; mais ils cessèrent subitement à l'instant même où le père Marc franchissait le seuil du château.

— Une fausse alerte, se dit-il avec un indicible soulagement.

La nuit était très sombre. L'humidité le faisait frissonner; il avait grande envi de se recoucher et serrait contre lui son vêtement flottant.

— Où donc est mon chien? se demanda-t-il, au moment de rentrer. Ici, Brutus.

Mais il avait beau siffler, le chien, d'ordinaire si docile, ne répondit pas à l'appel.

Repris d'une inquiétude subite, le père Marc fit encore quelques pas dans l'obscurité profonde; soudain, son pied se heurta à un obstacle, une masse qui gisait à terre. Il se baissa, étendit le bras. Sa main rencontra une fourrure épaisse, une chair palpitante; puis il sentit au bout de ses doigts, quelque chose de liquide, de chaud.

Epouvanté, il se redressa, il venait de reconnaître le corps de son chien.

La pauvre bête avait, à la gorge une large blessure d'où s'échappaient des flots de sang et se débattait encore faiblement, dans les spasmes de l'agonie. Sans doute le meurtrier n'était pas loin. Retrouvant l'agilité de ses vingt ans, le père Marc avait repris sa

IMPRIMERIE
GESSLER
RUE DE LA DENT-BLANCHE | SION

ACTIONS — STATUTS
FACTURES — JOURNAUX
BROCHURES — AFFICHES
CATALOGUES — PROGRAMMES
Cartes d'adresses — Têtes de lettres
Memorandums — Circulaires
Enveloppes — Faire-part
Registres — Tableaux
Chèques - Traites — Cartes de Visite
Brochures — Etiquettes de vins
Prix-courants — Travaux
Menus - Volumes — pr. administrations
etc. — etc.

Travail prompt et soigné
:- PRIX TRÈS MODÉRÉS -:

Chaussures extra-solides

Hommes, Militaire, 40-46	Fr.	26,50
Hommes, Dimanche Derby-Box	»	29,50
Dames, Campagne,	»	19,50
Dames, Dimanche, Box	»	26,50
Dames, Richelieu, Box	»	19,50

A chaque acheteur, je joins une paire de pantoufles, dames ou enfants.
J. WEBER, LA TOUR-DE-PEILZ (Vaud).

TIR FEDERAL
18 Juillet — 5 Août 1924
à Aarau
CENTENAIRE
Journal officiel de la fête
Journal bien rédigé, bien conçu et illustré. :-: Excellent organe de publicité avant, pendant et après la Fête
ÉNORME TIRAGE
Régie exclusive des annonces
PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone 236
Demandez prospectus détaillé

Ateliers deconstructions
RAUSCHENBACH S.A. SCHAFFHOUSE

Machines modernes pour l'industrie du bois
Qualité supérieure
Demandez catalogues et devis.
Bureau de vente exclusif pour toute la Suisse romande
C. FELIX, Boulevard de Grancy, 8. LAUSANNE

Le ménage propre et soigné pourvoit à l'entretien de ses meubles !
C'est avec le
BOALIN
produit d'un genre nouveau, que l'on enlève facilement toutes les taches; il nourrit le bois et les vernis et empêche leur craquelage, tout en rendant aux meubles leur aspect neuf et élégant.
En vente chez:
de Quay, pharmacien, Sion
G. Rion, droguerie, Sion

Dr. E. Strickler, Laboratoires de chimie, Kreuzlingen.

Nettoyage des fenêtres
sans peine avec « Kiwal »
sans eau, ni cuir
nettoie la vitre la plus sale et lui donne
un poli parfait
En vente chez:
de QUAY, pharmacie, SION
G. Rion, droguerie, Sion

Dr E. Strickler, Laborat. chim. Kreuzlingen.

Les meilleures pondeuses
d'Italie à fr. 6.— pièce
Poussines de 3 mois
à fr. 3.50 pièce
chez
DULIO & Cie, BRIGUE
Téléphone No 40
Tous les Vendredi, à Sierre, devant l'Hôtel de la Poste.
Les Samedi, à Sion.

Les Mystères de la Nature
Guide pratique agricole
Ce guide a été écrit spécialement pour l'agriculteur valaisan.
C'est le résumé de 15 ans d'études et d'expériences.
Chacun voudra posséder cet ouvrage conçu dans le but de généraliser les connaissances agricoles.
En vente à l'imprimerie Gessler

Protégez le commerce du Pays
Facilitez-vous votre tâche. Ne cherchez pas au dehors ce que vous trouvez dans le canton. La Maison Boghi, Sion, Téléphone 225 et ses succursales Sierre et Monthey, Tél. 125 se charge de tous travaux de Teinture et Lavage Chimique à des prix défiant toute concurrence.
— Blanchissage et repassage —
— Glaçage à neuf de faux cols et manchettes —

Nouvelle

UN MARI ROMANESQUE

Josane de Sorgues était jalouse.

C'était pour elle un supplice que de savoir son mari, avocat très distingué, et dont le renom était universel, constamment en tête à tête avec de jolies mondaines un peu extravagantes, un peu déséquilibrées, qui venaient lui confier les secrètes raisons d'un divorce retentissant.

De Sorgues parlait de ses clientes avec tant d'indulgence, avec un si évident parti pris de les faire passer pour des incomprises,des étourdies ou de pauvres petites maladroites inconscientes de la gravité des fautes qu'elles avaient pu commettre, qu'il agaçait et irritait l'honnête Josane .

— Vous faites un métier odieux, disait-elle à son époux; vous devriez avoir honte de chercher des excuses à des femmes qui se sont comportées d'une manière inqualifiable à l'égard de leur mari. On assure que toutes les femmes légères de Paris ont mentionné votre nom sur le carnet où elles inscrivent leurs rendez-vous et que c'est à vous qu'elles auront recours pour obtenir une royale pension du mari qu'elles bafouent et ridiculisent cyniquement. Vous êtes le protecteur du vice, la sauvegarde du crime, une prodigieuse puissance d'immoralité.

A quoi de Sorgues répondait en souriant:

— Ceux qui prétendent ce que vous venez d'énoncer ne savent pas ce qu'ils disent, une Parisienne ne commet jamais l'imprudence d'inscrire ses rendez-vous sur un carnet, comme on y relate les commissions que l'on veut faire au marché; elle est trop rusée pour cela.

— Comme vous les admirez, toutes ces coquettes insupportables! Comme on sent qu' elles vous intéressent! Ah! si elles étaient laides et moins vicieuses, comme elles vous seraient indifférentes! Je suis sûre que vous provoquez avec une malsaine curiosité leurs confidences, que vous flirtez même avec elles, que vous leur faites la cour?

— Mais non, ma chérie, je leur sais gré seulement de m'avoir fait une brillante réputation, de me faire de la réclame, de me permettre de vous placer dans le cadre de luxe qui convient à vos goûts et à votre beauté.

Ce raisonnement n'inspirait aucune conviction à Josane, dont la jalousie s'aiguisait à mesure que son amour pour son mari se faisait plus tendre et plus profond. Elle résolut de faire une tentative qui l'éclairerait sur les véritables sentiments, à son égard, d'un mari qui ne lui épargnait aucune occasion de faire saigner sa jalousie. Pour l'éprouver, elle lui écrivit, sur un magnifique vélin à tranche d'or, avec une grande écriture penchée, une lettre qu'elle signa « Suzanne » et dans laquelle elle déclara que l'éloquence, mise à son service, avait ému en elle des sentiments de sympathie qu'elle ne pourrait pas cacher plus longtemps. Elle suppliait le cher maître de lui répondre poste restante et ajoutait qu'elle se ferait connaître un peu plus tard. Elle le suppliait de ne pas trouver trop audacieuse, une démarche osée capable d'inspirer à un sot de la faculté, mais à un homme intelligent, habitué comme lui à de rares bonnes fortunes, le désir de rendre le goût de la vie à une femme attristée et meurtrie.

Dès la première ligne, de Sorgues avait flairé le piège, deviné le subterfuge. La jalousie de Josane perçait à chaque mot; elle voulait savoir si son mari était susceptible d'une faiblesse et il résolut de la mystifier, la chère et tendre épouse alarmée qu'il adorait autant pour ses vrais mérites que pour cette inquiétude et ce tourment d'être dépossédée d'une parcelle de l'affection qu'elle savait si bien mériter.

Il répondit à l'adresse indiquée qu'il avait reconnu en la personne qui lui avait écrit, une femme raffinée, de belle culture, de haute distinction, jeune, jolie et qu'elle pouvait compter sur son absolue discrétion de galant homme.

Le soir même Josiane l'observa, le vit tranquille, peut-être un peu plus gai que d'habitude et elle ne put s'empêcher de lui chercher chicane sans motif, d'avoir une crise de larmes, elle l'eut griffé, mordu pour l'aisance avec laquelle il gardait jalousement son secret.

Elle souffrit atrocement de la certitude qu'elle avait cherchée et qui lui crevait les yeux. Son mari était un monstre de dissimulation, elle ne pouvait plus en douter. Elle résolut néanmoins de poursuivre l'aventure jusqu'au bout pour le démasquer, le confondre, après quoi, il ne lui resterait plus que la ressource de divorcer. Elle lui écrivit des lettres plus pressantes auxquelles il répondit avec la même prudence.

A son tour, il implora un rendez-vous, l'invita à dîner, en cabinet particulier, dans un restaurant chic, discret qu'il désigna.

Elle accepta et l'entendit prétexter le jour où il pensait dîner avec une inconnue, qu'il passerait la soirée chez le bâtonnier. Elle enrageait, il lui eut été doux de lui arracher les yeux.

Elle arriva au restaurant, voilée, haletante, titubant sur ses jambes, demanda le « cabinet doré » qui avait été retenu.

— M. de Sorgues n'est pas encore arrivé, dit le maître d'hôtel, mais il ne tardera guère, il a promis qu'il serait ici vers sept heures.

Elle se laissa tomber sur un canapé, cramoisie de honte à l'idée que son mari pouvait donner son nom au maître d'hôtel d'un restaurant où il venait faire ses escapades.

Puis, elle leva les yeux, vit la table ornée de pervenches, les fleurs qu'elle préférait. Elle consulta le menu et sa surprise s'accrut en voyant qu'il comportait: un consommé à la royale, des barquettes favorites, des truites glacées au porto, un ris de veau à l'arlésienne, une poularde aux morilles, des marquises au champagne, une salade japonaise, une timbale Bulgare... tous les mets qu'elle tenait en particulière estime parce qu'ils lui rappelaient une circonstance heureuse de son passé.

Mais son étonnement ne connut plus de bornes quand elle vit entrer sa mère, suivie de Sorgues qui dit: « A l'occasion de l'anniversaire de nos fiançailles, j'ai voulu Josiane, vous faire une petite surprise ».

Emue, heureuse au-delà de toute expression, elle se jeta dans ses bras, contente et pourtant effrayée d'avoir un mari aussi subtil et elle lui murmura à l'oreille entre deux baisers: « Vous me faites peur... Vous êtes le diable ».

Claude Montorge.

Découverte

Au cours des fouilles que l'on fait actuellement à Jérusalem, on vient de mettre à jour une tranchée qui semble avoir été creusée deux mille ans avant l'ère chrétienne.

Cette tranchée, destinée à servir d'abri, a une profondeur de dix mètres et demi et une largeur de trois mètres.

Elle est aménagée avec confort. On y accédait par un escalier dallé.

Cet abri, creusé à cette époque, semble prouver qu'il y eut un siège de Jérusalem des siècles avant Titus.

« LA PATRIE SUISSE »

C'est un superbe numéro de Pâques que la « Patrie suisse » vient de publier (23 avril No 798): un numéro renforcé, illustré de 40 gravures en taille douce.

Ce numéro est consacré à la Ville de Zoug, qui prend place à son tour dans la magnifique série des « Villes suisses ». 29 gravures montrent Zoug sous ses multiples aspects, évoque ses vieilles murailles ,ses anciennes tours, ses maisons remarquables, ses costumes originaux. L'article qui les accompagne constitue une excellente monographie de cette charmante ville.

Ce même numéro nous apporte le portrait de M. Paul Rosset, le nouveau syndicat de Lausanne, et celui du colonel Louis Apothéloz, décédé le 2 avril. L'actualité y a sa part avec la fête du printemps à Zurich et le « Triomphe du Camélia » à Locarno; le paysage, avec des vues du lac de Lugano et d'Arosa; l'est, avec de gracieux costumes suisses anciens, d'après Nicolas Kœnig, Pingret, Adam. C'est un ravissant numéro, tout à fait réussi et très artistique.

---

minute, il s'arrêta net, les jambes brisées, les membres inondés d'une sueur froide, attaché au sol par une terreur surnaturelle.

A l'ombre du vieux sycomore où jadis l'Homme blanc s'était montré, apparaissait formidable, sous un vague rayon de lune, un être mystérieux, dans la tenue classique des fantômes, recouvert d'un vêtement clair et flottant, une lanterne à la main et courbé vers la terre.

Le père Marc avait trop longtemps habité le château pour n'en pas connaître les légendes.

— L'Homme blanc! murmura-t-il en joignant les mains et en cherchant dans sa mémoire de jacobin quelque prière oubliée.

Mais il avait beau faire, le spectre demeurait à la même place, courbé vers la terre, lui tournant le dos, ne paraissant ni l'entendre ni l'apercevoir.

Les dents du vieillard claquaient, il se sentait défaillir de peur. L'idée de s'échapper ou de se défendre ne lui vint même pas. Il chancela et, tendant les mains:

— Monseigneur! ayez pitié de moi! Je ferai brûler des cierges! je ferai dire des messes, je...

Sa voix, à peine perceptible, s'éteignit tout à fait, ses bras retombèrent, il demeura pétrifié par l'épouvante.

Le spectre se retournait de son côté, faisait un mouvement.

Il ne remarqua pas que ce mouvement semblait plutôt effaré que menaçant, n'eut garde de s'en approcher, de chercher à distinguer le visage de l'apparition, une tête de mort sans doute, avec des flammes dans ses orbites caves... quelque chose de plus terrible encore peut-être.

Sa vue, sa raison se troublaient.

En une seconde, tout ce que sa conscience lui reprochait vis-à-vis de ses anciens maîtres tout ce qu'il avait entendu dire de leur formidable aïeul se représentait à lui.

C'était l'heure de l'expiation, de la vengeance, mystérieuse, inéluctable.

Avec un gémissement étouffé, le père Marc tomba sur ses genoux, puis s'affaissa inanimé sur le sol.

Le spectre avait élevé sa lanterne, regardait autour de lui.

Pour un spectre, il n'était pas très clairvoyant, car il n'aperçut pas le vieillard, gisant à terre; pas très obstiné, car il ne s'acharna pas à sa poursuite; pas très brave non plus.

Se courbant de nouveau, il ramassait prestement un objet assez volumineux, puis s'enfuyait à toutes jambes, dans la direction opposée, en esquissant un grand signe de croix, tout comme si, des deux, c'eût été lui qui avait fait la mauvaise rencontre.

***

Le lendemain matin, quand Ulrique sortit de son appartement, on entendait, de la cuisine, tourner la broche, chanter la poêle, un parfum de mets savoureux emplissait l'ermitage et Mlle des Ormels qui, vivement intriguée par ces phénomènes, s'aventurait à franchir la limite des domaines de Saint-Ange, demeura stupéfaite en le trouvant occupé à compter un gros rouleau de pièces d'or.

— Mais, Saint-Ange, ne put-elle s'empêcher de dire, prise d'une crainte involontaire, jurez-moi que vous ne les fabriquez point.

Saint-Ange releva la tête avec indignation.

— Ces pièces sont aussi vraiment à nous que légitimement frappées à l'effigie de notre bon roi, dit-il d'un ton bourru, et pourtant les louis d'or se font rares avec ces maudits assignats.

— Expliquez-vous donc, reprit Ulrique encore incertaine.

Saint-Ange sortit brusquement pour reparaître au bout d'une minute, portant un petit coffre-fort qu'il déposa sur la table.

— Il y a là près de soixante mille livres.

Et comme Ulrique se récriait, stupéfaite.

— Soixante mille livres, grand Dieu! où les as-tu pu trouver?

Saint-Ange se mit à rire de son rire maussade.

— Où feu M. le baron les avait mises; dans le jardin du château, sous le sycomore.

— Pourquoi ne point m'avoir parlé de ce trésor?

— A quoi cela eût-il servi d'en parler, répliqua Saint-Ange, dont la langue se déliait, puisque nous n'en pouvions approcher. Croyez-vous, mademoiselle, qu'il fût aisé de passer par-dessus ces murs garnis de verres, de forcer les doubles grilles... de faire taire le chien et le pistolet... et tout cela sans attirer l'attention, ce qui eût été la mort, et, bien pis, la perte de notre pauvre argent.

— Mais alors... qu'as-tu fait?

Saint-Ange se rapprocha d'elle.

— Et le souterrain:... dit-il tout bas.

— Le souterrain! s'écria-t-elle, presque effrayée. Le souterrain qui relie la tour au château, si dangereux que, depuis des siècles personne n'a osé s'y aventurer. Tu y es entré, toi! et tu en es sorti?

— Oui, murmura-t-il, tandis qu'une terreur rétrospective blêmissait sa face.

— Seul... sans aide.

— Non.

— Et qui donc as-tu pu mettre dans la confidences de ce que tu me cachais à moi?

— Certaines gens sont dans toutes les confidences sans qu'on les y mette...

Ulrique fronçait les sourcils, en personne peu habituée à se voir proposer des énigmes.

— « Il » m'est apparu, reprit Saint-Ange, d'une voix étouffée, frémissant comme si ses paroles eussent évoqué quelque vision redoutable. Au moment où je retirais la cassette du trou, je l'ai vu distinctement, enveloppé dans son manteau, tenant à la main son épée qui brillait au clair de lune, puis il s'est enfoncé dans la terre, il a disparu. Dieu nous garde de tout mal.

— Lui, murmura Ulrique, dont la vaillance même se troubla. L'Homme Blanc ! !

Ils demeurèrent silencieux. A la joie d'avoir retrouvé le coffre-fort se mêlait une vague angoisse.

— Que mon frère ne sache rien de cette aventure, conclut enfin Mlle des Ormels,mais puisque M. le curé est heureusement retenu au village, va-t-en sur-le-champ à confesse. On ne saurait trop alléger sa conscience en des périls si redoutables.

Saint-Ange suivit ce bon conseil, et lorsqu'il revint au bourg, une douce quiétude illuminait sa face revêche.

— M. le curé ne veut pas croire à l'Homme-Blanc, dit-il à Ulrique, et, cependant, cette nuit encore il a fait ses preuves. On vient de trouver le père Marc à demi-mort dans le jardin. Nous pouvons être bien tranquilles, ce n'est pas à nous que le Roi de la mer en voulait cette fois.

— Dieu bénisse mon noble ancêtre! s'écria Ulrique, tandis que Saint-Ange, épuisé par la débauche inaccourumée de paroles à laquelle il venait de se livrer, retombait dans un silence méditatif d'où l'on ne put plus l'arracher de toute la semaine.

La nuit si favorable à Saint-Ange, avait en effet, été fatale à l'ancien intendant.

Au matin, des voisins, appelés par Eudoxie l'avaient relevé inanimé près de son chien mort. Une attaque de paralysie l'avait frappé et jamais il ne recouvra complètement l'usage de la parole ni l'intégralité de ses facultés. Mais les mots de fantôme et d'Homme Blanc, qu'il répétait sans cesse, ne laissèrent point de doute sur sa terrible aventure.

On remarqua la blessure du chien, la terre fraîchement remuée au pied du sycomore, l'absence de toutes traces d'escalade sur les murs. Une puissance surnaturelle avait évitemment châtié l'usurpateur, et le vieillard devint pour tout le pays un objet d'éloignement superstitieux.

Tandis qu'il traînait ainsi sa misérable vieillesse dans ce château, objet de ses convoitises, les habitants de Croissy jouissaient d'une prospérité relative.

Le revenu de soixante mille livres, soigneusement placées à l'étranger, suffisait à leurs modestes besoins et permettait d'envisager l'avenir sans crainte.

— Jamais je n'ai été aussi heureux! disait Flavien, émerveillé, en recevant, pour le nouvel an une paire de lunettes neuves montées en écaille et une belle calotte à gland d'or.

(à suivre).